



CONCOURS INTERNE D'AGENT DE MAITRISE

SESSION 2021

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE :

Vérification, au moyen de questionnaires ou de tableaux ou graphiques ou par tout autre support à constituer ou à compléter, et à l'exclusion de toute épreuve rédactionnelle, des connaissances techniques, notamment en matière d'hygiène et de sécurité, que l'exercice de la spécialité, au titre de laquelle le candidat concourt, implique de façon courante.

Durée : 2 heures
Coefficient : 2

Spécialité : bâtiment, travaux publics, voirie réseaux divers

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous composerez directement sur le présent sujet qui sera agrafé à l'intérieur de la copie. Aucune réponse ne sera portée sur la copie.
- Il ne vous sera remis qu'un seul exemplaire du questionnaire.
- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif sur le sujet ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- L'utilisation d'une calculatrice électronique de fonctionnement autonome, programmable ou non-programmable, sans dispositif de communication à distance et sans imprimante est autorisée.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce document comprend 9 pages (y compris celle-ci)

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué

S'il est incomplet, en avertir le surveillant

Vous répondrez aux questions suivantes :

- 1) **Quels sont les préalables à l'ouverture d'une tranchée sur la voie publique ?** (0.5 point)

.....
.....
.....
.....

- 2) **Donner la composition d'un corps de chaussée (différentes couches).**
(0.5 point)

.....
.....
.....
.....

- 3) **Qu'est-ce qu'une A.I.P.R. et qui est concerné ?** (1.5 points)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4) **Quelles sont les distances de sécurité à respecter lors d'interventions à proximité de lignes électriques à moyenne tension ou à haute tension (entre 1 000 volts et 75 000 volts) ? (1.5 points)**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

5) **Citer trois types de bordures et préciser leur positionnement sur l'emprise publique. (0.5 point)**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

6) **Donner un exemple de matériaux à granulométrie discontinue et à granulométrie continue. (0.5 point)**

.....

.....

.....

.....

7) **Quels sont les éléments à prendre en compte pour le calcul d'une structure de chaussée ? (0.5 point)**

.....
.....
.....
.....

8) **Quels sont les différents types de fondations pour un bâtiment ? (1 point)**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

9) **Citer au moins quatre différents types d'entrevous (hourdis). (1 point)**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

10) **Quelle est la différence entre la peinture glycérophthalique et la peinture acrylique ? (1 point)**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

11) **Qu'est-ce qu'un béton désactivé ? Donner les différentes étapes de sa mise en œuvre. (1.5 point)**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

12) **Qu'est-ce qu'un béton précontraint ? (1 point)**

.....

.....

.....

.....

13) **Vous devez, à partir du plan en annexe 1, donner la dénomination de chaque élément de la charpente, en fonction de la numérotation affectée.**
(1.5 points)

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.

14) **Qu'est-ce que le DPE ? Est-il obligatoire ?** (1 point)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

15) **A partir de quand s'applique la responsabilité décennale d'un bâtiment ?**
(0,5 point)

.....

.....

.....

16) **Quels sont les différents intervenants impliqués dans un projet de construction ? (1 point)**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

17) **Quelle est l'autorité qui décide du choix de l'entreprise lors d'une procédure de marché public ? (1 point)**

.....

.....

.....

18) **La nouvelle réglementation thermique RT 2020, déjà en application pour les bâtiments publics et applicable en 2021 pour les particuliers, prévoit des constructions de type BEPOS. Préciser de quoi il s'agit. (1 point)**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

19) **Citer les principales occupations du domaine public. Préciser vos réponses.** (1.5 points)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

20) **Donner trois types de marché public.** (1.5 points)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Annexe 1

